



## **La Banque Laurentienne du Canada complète l'acquisition des activités canadiennes de financement d'équipement et de financement corporatif de CIT Group Inc.**

3 octobre 2016

*Accroît les activités des Services aux entreprises de la Banque  
Renforce la position de la Banque comme joueur pancanadien dans le secteur du financement d'équipement  
Début des activités de la filiale LBC Capital Inc.*

MONTRÉAL, le 3 oct. 2016 /CNW Telbec/ - La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (« Banque Laurentienne » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a complété l'acquisition des activités canadiennes de financement d'équipement et de financement corporatif de CIT Group Inc. (« CIT Canada »), qui représentent un portefeuille d'environ 1 milliard \$ (CA). Cette acquisition avait été annoncée le 29 juin 2016. Tel que spécifié lors de cette annonce, les activités de financement d'équipement sont regroupées au sein d'une nouvelle filiale nationale nommée LBC Capital Inc., qui débute ses activités aujourd'hui.

« Nous sommes heureux d'accueillir les employés de CIT Canada dont l'expertise et les relations d'affaires bien établies sont complémentaires à notre expertise interne, ce qui nous permettra d'accélérer davantage le développement de notre offre de services aux entreprises canadiennes » a mentionné Stéphane Therrien, vice-président exécutif, Services aux entreprises et aux particuliers de la Banque Laurentienne. « Il me fait également plaisir d'annoncer la nomination d'Éric Provost, premier vice-président, financement commercial au poste de président de LBC Capital Inc. Au cours de sa carrière, Éric a démontré un leadership fort et nous sommes convaincus qu'il saura propulser le développement de LBC Capital tout en continuant à générer une croissance rentable dans nos secteurs commerciaux des Services aux entreprises » a ajouté M. Therrien.

Cette acquisition s'inscrit dans le plan de transformation de la Banque Laurentienne qui vise à accroître la proportion des prêts à la clientèle commerciale de même qu'à étendre sa présence sur le territoire canadien. En ce qui concerne le déploiement de la stratégie d'intégration, la Banque Laurentienne s'assurera que le processus se fasse de façon harmonieuse, autant pour les clients, les employés, que pour les fournisseurs et les concessionnaires locaux.

Par suite de la clôture de l'acquisition, les 3 247 600 reçus de souscription de la Banque ont été, conformément à leurs modalités, automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. La Banque prévoit que les reçus de souscription cesseront immédiatement d'être négociés à la Bourse de Toronto et seront radiés de la cote après la fermeture des marchés aujourd'hui.

### **À propos de la Banque Laurentienne**

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à la grandeur du Canada. Fondée en 1846, elle a pour mission d'aider ses clients à améliorer leur santé financière et est guidée par ses valeurs de proximité, simplicité et honnêteté.

Elle sert un million et demi de clients partout au pays et emploie plus de 3 600 personnes dont le talent et le dévouement font d'elle un joueur solide dans plusieurs segments de marché. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales au Québec et à Ottawa. Elle jouit également d'une solide réputation auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses équipes spécialisées situées partout au Canada, notamment en Ontario, au



Québec, en Alberta, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits et services bancaires et d'investissements aux conseillers financiers et aux courtiers, tandis que Valeurs mobilières Banque Laurentienne offre des services de courtage de plein exercice à une clientèle d'investisseurs institutionnels et particuliers.

La Banque gère un actif au bilan de plus de 40 milliards \$, de même que des actifs administrés de 43 milliards \$.

### **Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs**

Dans le présent document et dans les autres documents déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes ou ses autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comportent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent document sont destinés à aider les porteurs de titres de la Banque et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la possibilité que les avantages anticipés de l'opération ne se matérialisent pas ou ne se matérialisent pas au moment prévu, y compris en raison de la vigueur de l'économie et des forces concurrentielles dans les secteurs dans lesquels la Banque Laurentienne du Canada et CIT Canada exercent des activités, les répercussions des modifications apportées aux lois et aux règlements régissant les services financiers et l'application de celles-ci; l'incidence de la concurrence sur les marchés au sein desquels la Banque Laurentienne du Canada et CIT Canada exercent des activités; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; la capacité de la Banque Laurentienne du Canada de réussir l'intégration de CIT Canada; et d'autres facteurs qui pourraient influencer sur les résultats futurs de la Banque Laurentienne du Canada et de CIT Canada, y compris la conception et l'introduction de nouveaux produits et services dans les meilleurs délais; la capacité de la Banque Laurentienne du Canada à effectuer plus de ventes croisées de produits aux clients; et les changements technologiques. La Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, veuillez également consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de la Banque et les autres documents publics disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation en valeurs mobilières l'exige.

Pour plus de renseignements: Louise Bergeron, Vice-présidente, Bureau de la direction, Banque Laurentienne, Bureau : 514 284-4500, poste 4840, [louise.bergeron@banquelaurentienne.ca](mailto:louise.bergeron@banquelaurentienne.ca)